



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PARQUET GENERAL

Lyon, le 1^{er} juin 2026

Communiqué de presse

La demande de mise en liberté, présentée par Frédéric Péchier, sera examinée par la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Lyon le :

Mardi 16 juin 2026

A 9h15, en salle Cujas

Rappel de la décision :

Incarcéré le 18 décembre 2025 à la maison d'arrêt de Besançon, Frédéric Péchier a été condamné par la cour d'appel de Besançon, le 18 décembre 2025, à une peine de réclusion criminelle à perpétuité, avec une période de sûreté de vingt-deux ans et à une interdiction professionnelle définitive.

Contact presse :

Sita MONTAGUT, chargée de communication : scom.ca-lyon@justice.fr – 04 72 40 89 53